



# Bulletin d'information Irrigation 2023

## Pré saison

### Edito du président

#### Chers irrigants,

Sur le bassin de l'Adour (ZRE), notre demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP) a été bloquée dans son instruction par l'Autorité Environnementale. Malgré tout, afin de vous permettre d'être autorisés à irriguer au cours de l'été 2023, IRRIGADOUR et les services de l'état travaillent sur une procédure réglementaire transitoire.

En parallèle de cette démarche, nous allons reformater notre dossier de demande d'Autorisation Unique Pluriannuelle pour qu'il puisse se conformer aux attentes réglementaires et être validé pour nous permettre d'avoir de la visibilité sur notre irrigation à moyen terme.

Sur les bassins versant hors ZRE, la procédure mandataire 2023 est en cours de rédaction par l'AGIL et permettra normalement de bénéficier d'autorisations saisonnières de prélèvement comme les années précédentes.

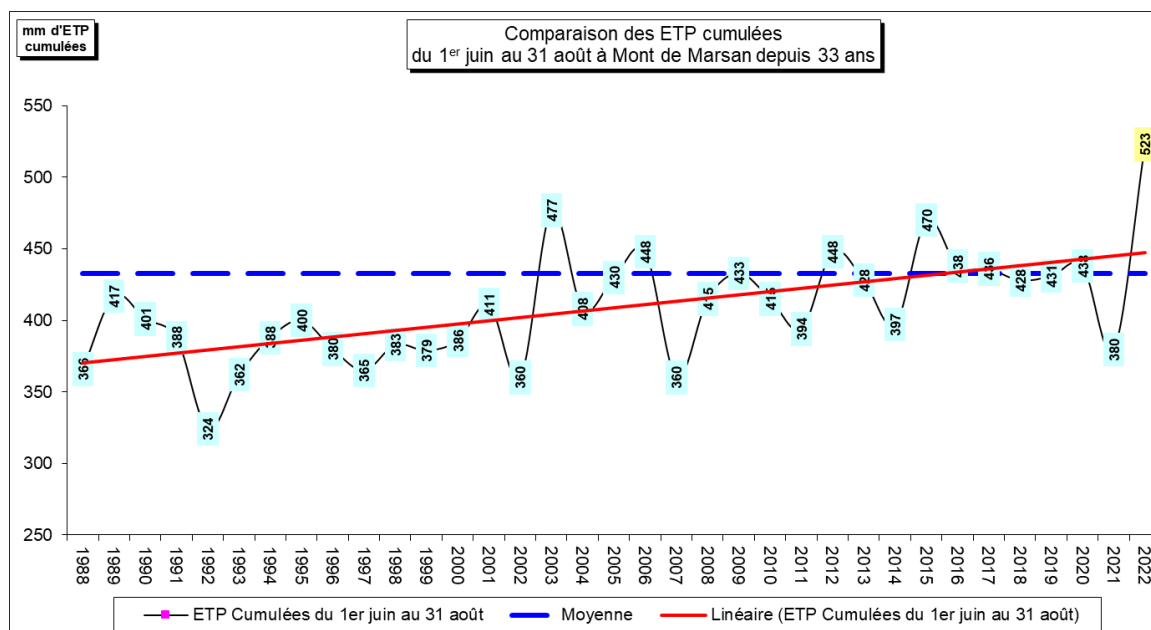
Après un été 2022 historiquement caniculaire nécessitant une mobilisation importante de l'ensemble des ressources en eau, celles-ci ont encore du mal à se reconstituer, faute d'une pluviométrie suffisante. Dans certains sous bassins du département la situation reste préoccupante et l'irrigation pourrait y être délicate à mi-parcours.

Dans ce contexte, nous avons décidé de vous informer de l'état global de nos ressources, afin de vous aider à affiner vos stratégies de productions à venir dans les sous bassins dont on sait que la gestion de l'eau sera à adapter. L'assolement fait partie des leviers de résilience face à un risque de manque d'eau à mi-parcours. Préconiser des variétés plus précoces, des semis réalisés tôt et en densité plus faible, pourra permettre de limiter un peu l'impact, s'il a lieu, du manque d'eau sur les cultures. Sur les axes réalimentés dont on sait qu'ils ne disposeront pas de l'intégralité des volumes d'eau stockés, le choix de ne pas faire de cultures légumières semées tardivement fait aussi partie des mesures d'adaptation. Nous espérons tous un été pluvieux, mais notre responsabilité face aux prévisions actuelles nous oblige à rester prudents.

Le combat pour la mobilisation de la ressource lorsqu'elle est abondante reste notre priorité, pour nous permettre de faire face au changement climatique et sauvegarder notre agriculture, nos exploitations, notre alimentation et l'avenir de nos territoires.

Le président de la commission Gestion de l'eau  
Jean Luc CAPES

## 2022 est l'année de tous les records, y compris pour le besoin en eau des cultures !



**Nombre de jours au-delà de 30°C en 2022 : 71 jours contre 32 jours en moyenne dont 3 canicules successives...**

### Etat des ressources en eaux sortie hiver

Après une année 2022 peu pluvieuse, les précipitations de l'intersaison continuent d'être globalement déficitaires. Malgré des mois de novembre et de janvier excédentaires, le compte n'y est toujours pas fin mars.

Evolution de la pluviométrie mensuelle depuis septembre 2022 par rapport à la normale :

Dax	Moyenne 30 ans		Intersaison 2022/2023		% cumulé / normale	Mont de Marsan	Moyenne 30 ans		Intersaison 2022/2023		% cumulé / normale
	Valeur en mm	cumul	Valeur en mm	cumul			Valeur en mm	cumul	Valeur en mm	cumul	
<b>Septembre</b>	88,9	88,9	<b>111,9</b>	111,9	126%	<b>Septembre</b>	72,6	72,6	<b>63</b>	63	87%
<b>Octobre</b>	108,3	197,2	<b>12,2</b>	124,1	63%	<b>Octobre</b>	85,4	158	<b>7,6</b>	70,6	45%
<b>Novembre</b>	156,6	353,8	<b>212,7</b>	336,8	95%	<b>Novembre</b>	105,1	263,1	<b>127,5</b>	198,1	75%
<b>Décembre</b>	117,2	471	<b>79,4</b>	416,2	88%	<b>Décembre</b>	87,5	350,6	<b>64,9</b>	263	75%
<b>Janvier</b>	114	585	<b>176,6</b>	592,8	101%	<b>Janvier</b>	85	435,6	<b>121,6</b>	384,6	88%
<b>Février</b>	109	694	<b>35,7</b>	628,5	91%	<b>Février</b>	84	519,6	<b>26,3</b>	410,9	79%
<b>Mars</b>	96	790	<b>76</b>	704,5	89%	<b>Mars</b>	75	594,6	<b>63,4</b>	474,3	80%

Le déficit cumulé actuel est légèrement inférieur à la moyenne sur la moitié Ouest du département (10%), plus marqué sur la moitié Est (20%).

Des comités de gestion anticipés sont actuellement organisés par l'Institution Adour sur les axes réalimentés. Les réservoirs de réalimentation de l'Adour sont aujourd'hui en moyenne à seulement 67% de remplissage. Cette situation est très contrastée avec des sous-bassins où les ouvrages sont pleins ou en passe de l'être (Luys, Louts et Bahus) quand d'autres sont à la peine (Midour, Douze et Adour Médian).

**Etat de remplissage des retenues de réalimentation au 27 mars 2023 (données CACG):**

RETENUES	RIVIERES	DATE	SITUATION ACTUELLE relevé n° 1 797		
			Volume relevé (Mm3)	Capacité maximale (Mm3)	Taux rempl %
<b>BASSIN DE L' ADOUR</b>					
ARRET-DARRE	ARROS	27/03/2023	5.760	10.095	57
LAPEYRIE	MIDOUR	27/03/2023	0.297	0.628	47
BOURGES	MIDOUR	27/03/2023	0.210	0.500	42
MARIBOT	MIDOUR	27/03/2023	1.004	1.000	40
CHARROS	MIDOUR	27/03/2023	0.771	1.200	64
ARTHEZ	R HARTAOU	27/03/2023	0.580	0.800	72
SAINTE-JEAN	DOUZE	27/03/2023	1.301	2.500	52
TAILLURET	LOUMNE	27/03/2023	1.000	1.000	100
LOUET	LOUET	27/03/2023	0.223	5.200	4
GABASSOT	GABASSOT	27/03/2023	3.150	3.150	100
LATRILLE	BROUSSEAU	27/03/2023	1.748	2.400	73
BROUSSEAU	BROUSSEAU	27/03/2023	1.729	1.850	93
DUHORT-BACHEN	LOURDEN	27/03/2023	3.038	5.100	60
RENUING	BAYLE	27/03/2023	2.000	2.000	100
FARGUES	R LABOURDASS	27/03/2023	0.813	1.000	81
MIRAMONT	BAHUS	27/03/2023	1.948	1.950	99
GABAS	GABAS	27/03/2023	12.135	20.000	61
COUDURES	R ESTELA	27/03/2023	0.765	1.000	76
HAGETMAU	R LA CRABE	27/03/2023	2.496	2.500	99
BALAING	BALAING	27/03/2023	2.832	3.500	81
SERRES-CASTET	GEES	27/03/2023	1.799	2.030	89
AYGUELONGUE	AYGUELONGUE	27/03/2023	3.117	3.200	97
AUBIN	R AUBIN	27/03/2023	2.168	2.200	99
<b>TOTAL RESERVOIRS BASSIN DE L' ADOUR</b>			<b>50.282</b>	<b>74.803</b>	<b>67</b>

(\*) volumes écrêtés au 1<sup>er</sup> mars à 0 Mm<sup>3</sup>

Sur les bassins du Midou et de la Douze, les perspectives de remplissage ne sont pas bonnes (1 chance /2). C'est aussi le cas des deux ouvrages principaux de l'Adour Médian (Gabas et Lourden). Une organisation et des modalités de gestion spécifiques sont présentées et discutées au sein des comités de gestion en cours où tous les irrigants concernés sont invités. L'institution Adour souhaite constituer une liste d'irrigants référents territoriaux sur chaque axe pour siéger lors des prochains comités. Ils seront chargés de faire remonter l'état des besoins de chaque zone du territoire et de participer aux décisions sur les mesures de gestion possibles. Si vous souhaitez participer à la gestion estivale des prélèvements sur votre cours d'eau réalimenté, faites-vous connaître rapidement auprès de la CACG (objectif : désigner 2 ou 3 référents par zone en fonction de leur étendue).

**Etat des nappes :**

Si les niveaux sont inférieurs à 2022 pour la même période, la situation est loin d'être alarmante pour nos nappes. On est globalement proche de la moyenne partout, seule une petite partie de la nappe des sables reste faible sur le quart Nord Est du département, et cela contraste avec la partie Girondine où les indicateurs sont tous au-delà de la moyenne.

**Rappel :** N'oubliez pas de déclarer vos volumes et index auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne (télédéclaration) avant ce vendredi 31 mars.

Retrouvez ce bulletin sur [landes.chambre-agriculture.fr](https://landes.chambre-agriculture.fr) rubrique **Gestion de l'eau**

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LANDES - cité Galliane - BP 279 - 40005 MONT DE MARSAN CEDEX  
 tél 05 58 85 45 30 courriel : [hydraulique@landes.chambagri.fr](mailto:hydraulique@landes.chambagri.fr)



Message irrigation - Landes

